

Guerre en Ukraine : Cinquième paquet de sanctions européennes contre la Russie

Publié le 14 avril 2022

La Commission a proposé, le 5 avril, de nouvelles sanctions envers le régime russe, dont la suspension des imports de produits russes et biélorusses. Cette interdiction représente 5,5 Mds d'euros et inclut de nombreux produits dont le bois, les alcools, le ciment et les poissons.

Un ban sur les exports à destination de la Russie sera aussi instauré sur les produits stratégiques dont les semiconducteurs, l'équipement de transport, et les ordinateurs quantiques.

En présence virtuelle du ministre ukrainien des Finances Serhii Marchenko, le Conseil, réuni le 5 avril, a également échangé sur l'impact économique de la guerre. Les ministres ont adopté des conclusions sur l'autonomie stratégique de l'économie européenne, mettant l'accent sur le renforcement du rôle international de l'euro. Le texte sur la taxation des multinationales s'est heurté au veto polonais. Le projet d'un Fonds de solidarité pour l'Ukraine sera discuté lors de l'assemblée annuelle du FMI.

[>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles](#)